

# Rapport d'activité de l'Association Solidarité Sainte-Thérèse de SAINT-PIERRE année 2018

---



## **Sommaire :**

Le mot du président : .....	4
Introduction : .....	5
I. Le bilan moral .....	6
II. Les activités de l'association .....	7
Domaine 1. La lutte contre la pauvreté .....	7
a. L'aide alimentaire.....	7
a.1. Le public concerné.....	7
a.2. L'objectif de l'activité .....	8
a.3. L'organisation de l'activité.....	8
a.4. Résultats chiffrés de l'activité .....	9
b. L'aide vestimentaire .....	10
b.1. Le public concerné .....	10
b.2. L'objectif de l'activité .....	10
b.3. L'organisation de l'activité.....	10
b.4. L'aide internationale en faveur de Madagascar.....	11
b.5. Résultats chiffrés de l'activité .....	11
Domaine 2. Le partage de savoir .....	13
c. L'atelier informatique .....	13
c.1. Le public concerné.....	13
c.2. L'objectif de l'activité .....	13
c.3. L'organisation de l'activité.....	13
c.4. La borne administrative .....	14
c.5. Résultats chiffrés de l'activité .....	15
d. L'atelier de lutte contre l'illettrisme.....	16
d.1. Le public concerné .....	16
d.2. L'objectif de l'activité .....	16
d.3. L'organisation de l'activité.....	16
d.4. Résultats chiffrés de l'activité .....	17
Domaine 3. Les activités de divertissement .....	18
e. Les activités séniors.....	18
e.1. Le public concerné.....	18
e.2. L'objectif de l'activité .....	18
e.3. L'organisation de l'activité.....	18
e.4. Résultats chiffrés de l'activité .....	18
III. Le rapport financier .....	20
a. Rapport de gestion .....	20
b. compte de résultat.....	21
b.1. Les charges .....	22

b.2. Les produits .....	22
c. Résultat net comptable.....	23
c.1. La contribution en nature.....	23
IV. La prise en charge des stagiaires .....	24
V. Les projets de l'association pour 2019 .....	25
a. Les projets par activités .....	25
VI. Les activités quotidiennes de l'association .....	27
VII. Procès verbal de l'association.....	28

## **Le mot du président :**

Concernant l'année 2018, l'association a pu remplir ses missions, les temps forts que nous avons souligné ont pu être réalisés, grâce aux actions des bénévoles, adhérents, salariés, membres du conseil d'administration, des donateurs ainsi qu'aux services de la mairie. Je vous remercie tous au nom de l'association.

Ensemble nous avons garanti notre crédibilité face à la mairie de Saint-Pierre qui abrite notre siège, à la Caisse d'Allocations Familiales, le monde de l'entreprise, le monde associatif, et surtout face à la population qui attend beaucoup de nous.

En début d'année 2018, les 3 contrats qui étaient en cours ont pris fin. En attendant d'autres formes de contrats, nous avons eu un moment de battement quant au fonctionnement.

L'arrivée d'autres contrats PEC (Parcours Emploi Compétence), puis la mise à notre disposition des contrats civiques a donné un nouveau souffle à notre association

Certains bénévoles sont partis. Il y a eu un renouvellement avec l'arrivée de nouveaux bénévoles. Je profite de l'occasion pour les remercier. Chacun vient donner de son temps et partager le travail avec toute l'équipe, en respectant les règles de l'association.

Concernant les locaux pour l'aide alimentaire, nous attendions des changements pour 2018. A ce jour, nous n'avons pas eu de propositions adéquates. Nous comptons toujours sur les services de la mairie pour mettre à notre disposition un local. L'important pour nous est d'avoir suffisamment de place pour stocker nos denrées selon les normes en matière d'hygiène, de sécurité et de réglementation.

## **Le Président**

**Alain HOARAU,**

## **Introduction :**

L'Association Solidarité Sainte-Thérèse est une association (loi 1901) à but non lucratif destinée à venir en aide à une population locale en situation de précarité, principalement située aux alentours de Saint-Pierre.

Créée en 2006 dans la chapelle Sainte-Thérèse désacralisée, l'Association Sainte-Thérèse a pour vocation d'être un centre d'aide et d'accompagnement laïque vers l'insertion sociale des personnes en situation de souffrance morale ou de grande difficulté. A ce titre, elle vient en aide aux personnes en difficultés pour améliorer leur condition de vie, développer leur capacité d'autonomie et mener avec elles toutes les actions favorisant l'amélioration de leur situation.

Nous travaillons sur divers volets, à savoir le « volet alimentaire », le « volet vestimentaire », le « volet alphabétisation », le « volet informatique », le « volet administratif » et le « volet ludique ». Ce panel d'action permet de répondre aux différents besoins des personnes demandant de l'aide, toujours dans un souci d'insertion et de solidarité.

Pour répondre aux besoins des personnes poussant les portes de notre structure et ce, dans un esprit de convivialité, nous avons une équipe de salariés et de bénévoles motivés et dynamiques.

Nous allons vous présenter toutes les activités ainsi que le bilan chiffré correspondant afin de vous rendre compte de toutes nos actions envers la population que nous aidons.

## I. Le bilan moral

L'année 2018 a été marquée par des temps forts qui restent incontournables pour l'association :

- Les activités réalisées en partenariat avec le pôle handicap de la ville de Saint-Pierre :

**Avril** : Saint-Pierre ville et handicapé

**Juin** : participation à Handimusique

**Octobre** : participation à Handinautique

- Les autres activités de l'association :

**Mai** : fête des mères : remise de cadeaux aux mamans des bénéficiaires de l'association

**Juillet** : participation au défilé de la fête Nationale

**Septembre** : journée portes ouvertes de l'association à l'occasion du LABEL pour la lutte contre l'illettrisme

**Octobre** : journée porte ouverte à l'association

**Décembre** : Noël des enfants des bénéficiaires

- Sorties :

**29 Avril** : Visite du Phare de Sainte-Suzanne

**5 Septembre** : Sortie bateau et visite de l'Aquarium de Saint-Gilles

Cependant, certaines activités que nous avions prévues d'organiser n'ont pas eu lieu, compte tenu des mouvements sociaux (collecte nationale ; tournoi de domino ; téléthon). Celles-ci ont été reporté au premier trimestre de 2019.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et les salariés pour leur implication dans le fonctionnement de l'association, et notamment à l'occasion des manifestations. Chaque salarié,

bénévole, membre du conseil d'administration, partenaire financier, donateur a trouvé sa place dans notre organisation.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude pour nos partenaires : Salaison de Bourbon, l'entreprise Amourdom, le Rotary-club, la Banque Alimentaire, la librairie Autrement, la Médiathèque de Saint-Pierre, l'association Fée-Mazine et le magasin S'Center de Saint-Pierre. Merci pour votre générosité et votre confiance. Je n'oublie pas nos partenaires financiers : la Mairie de Saint-Pierre, propriétaire du local qui abrite notre siège social, et la Caisse d'Allocations Familiales.

Enfin, une pensée particulière à toutes les personnes qui nous apportent des vêtements, meubles, livres et sans qui nous ne sommes rien.

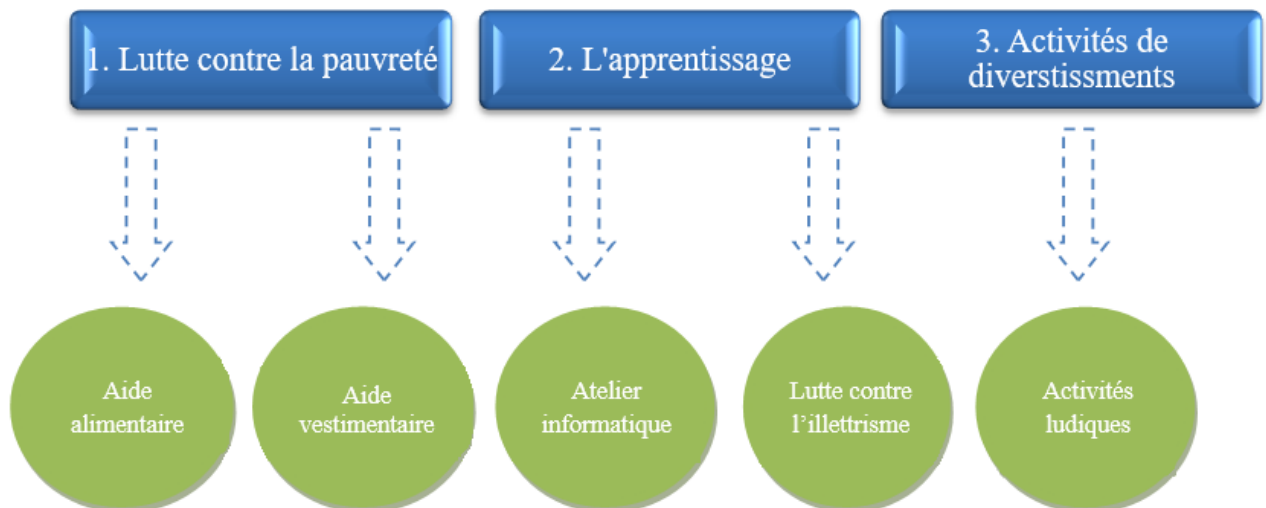
Effectivement, chacun à son niveau contribue à la mise en place de cette chaîne de solidarité.

## Le Président

**Alain HOARAU**

## II. Les activités de l'association

L'association intervient dans trois grands domaines d'activités, voici un schéma récapitulatif de notre travail.



### Domaine 1. La lutte contre la pauvreté

#### *A. L'aide alimentaire*

C'est une des deux activités présentes depuis la création de l'association en 2006.

Actuellement, cette aide se divise en deux catégories :

- ❖ Les colis alimentaires
- ❖ Les repas aux plus démunis

L'association a obtenu l'habilitation régionale pour l'aide alimentaire depuis 2013.

Cette habilitation a été renouvelée en 2017 auprès de la Préfecture par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM).

### ***A.1. Le public concerné***

L'association donne un colis alimentaire à toute personne en état de précarité.

Cet état peut être récurrent : fin de mois difficile, factures à payer, peu ou pas d'entrée d'argent. Ces personnes doivent disposer d'un accompagnement social.

Mais un colis alimentaire peut être donné dans des situations d'urgence : que ce soit un sinistre, un événement malheureux ou autres, qui fait que la personne a besoin d'aide.

### ***A.2. L'objectif de l'activité***

Les objectifs sont simples :

- Faire en sorte que chaque personne ou famille ait de quoi se nourrir jusqu'à la fin du mois.
- Offrir une alimentation de qualité pour les personnes en situations de précarité.

### ***A.3. L'organisation de l'activité***

Cette activité est gérée par un référent, **Jean Marie COVINDIN**.

#### **Son rôle :**

1. Gérer les commandes auprès de la BAM
2. Classer les denrées reçues
3. Accueillir les bénéficiaires
4. S'assurer de la traçabilité de la distribution avec l'aide du *logiciel passerelle*
5. Préparer les colis
6. Préparer et gérer la distribution des repas aux plus démunis
7. Gérer les produits de la ramasse obtenu auprès des magasins « SCORE », « SALAISON de BOURBON » et des donateurs anonymes.

Cette activité fonctionne du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



## **Les colis alimentaires :**

Les bénéficiaires ont droit à un colis une fois par mois sur présentation d'une fiche de liaison obtenue avec une assistante sociale.

Trois types de colis FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis) peuvent être distribués en fonction de la composition familiale :

- ❖ Colis A pour une à deux personnes
- ❖ Colis B pour trois personnes
- ❖ Colis C pour quatre personnes ou plus

En fonction de notre stock nous complétons ces colis, avec les produits de la collecte et/ou de la ramasse.

Nous avons distribué 5200 colis en 2018, soit une **hausse de 59,6%** du nombre de colis par rapport à 2017.

## **Les repas aux plus démunis :**

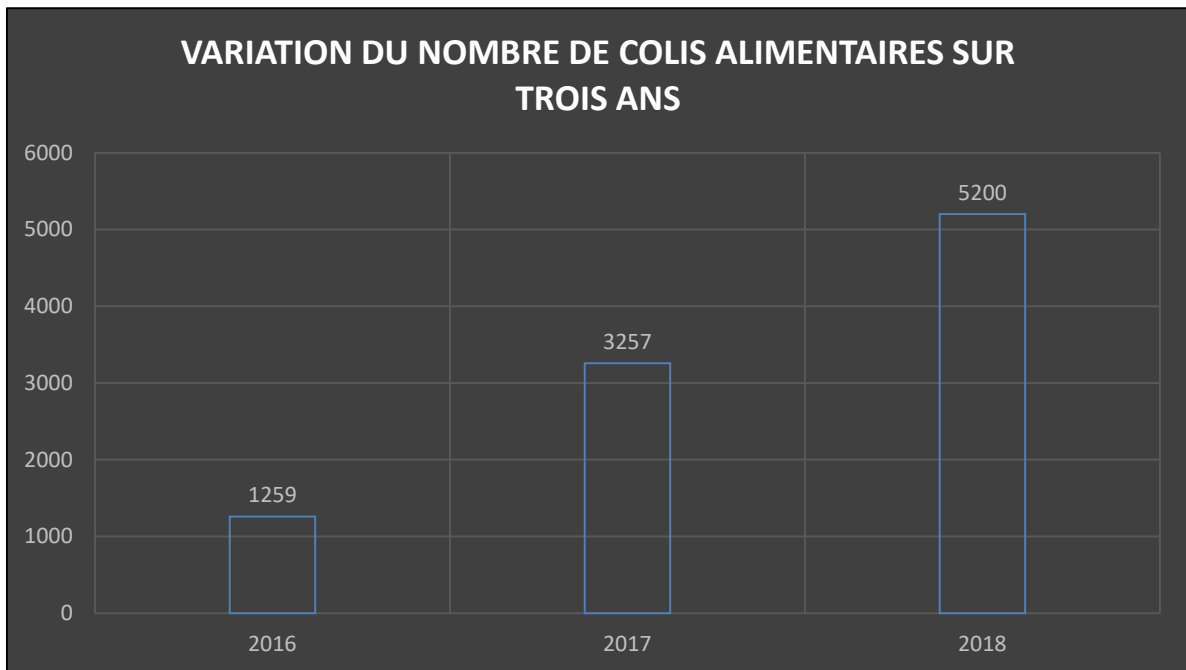
Grâce à notre cuisine, nous confectionnons des repas les mardis et jeudis midi.

Pour la cuisson et la distribution des repas, nous respectons des normes d'hygiène et de sécurité en matière alimentaire. Une formation en ce sens, a été faite à nos bénévoles et salariés par un formateur en restauration. Ces consignes sont affichées à l'entrée de la cuisine.

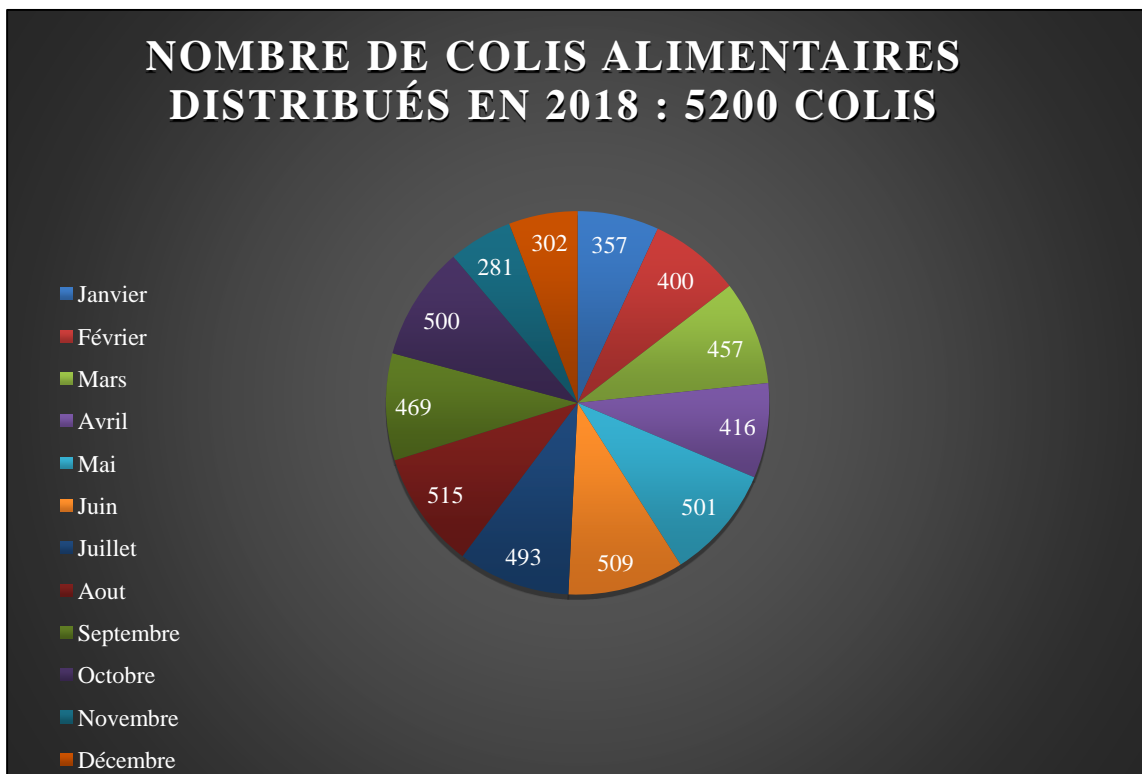
Les repas sont mis en barquette par les bénévoles de l'association. La distribution se fait sur les berges de la rivière d'Abord, lieu de rassemblement. A chaque tournée nous faisons en moyenne **entre 60 et 70 repas.**

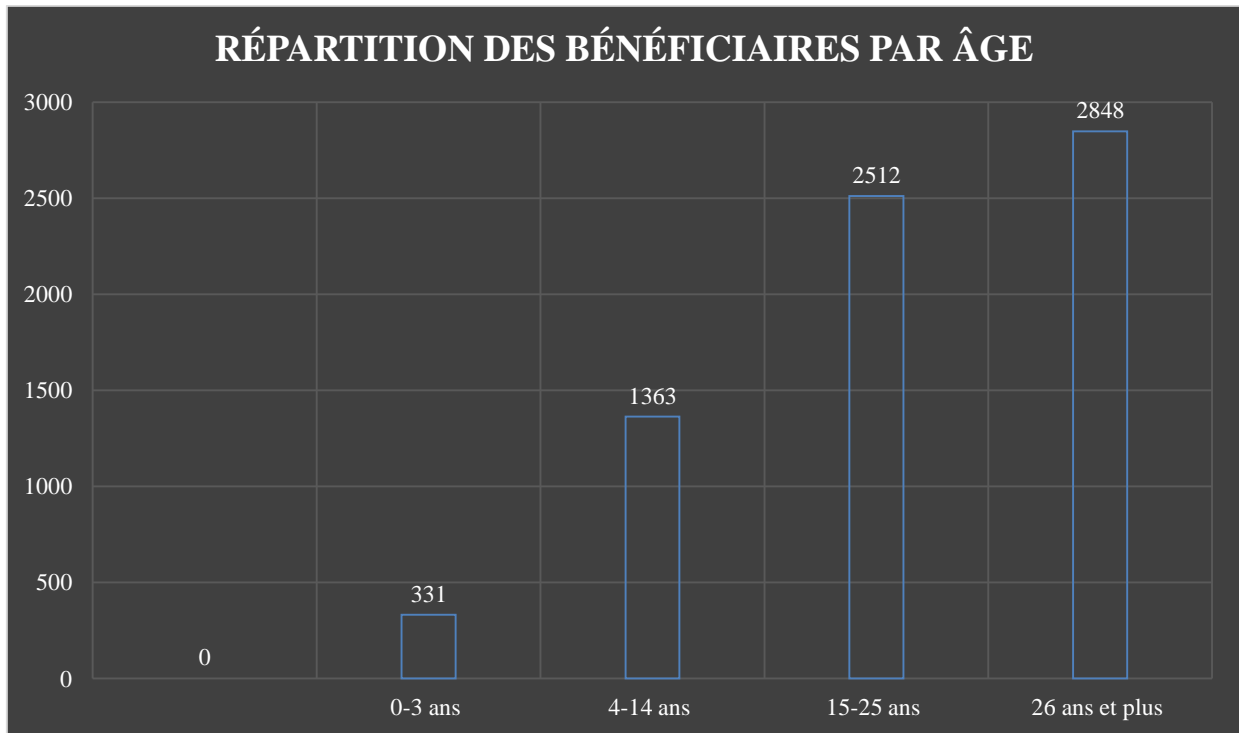
Les sans-abris sont informés de la date des repas par le biais d'affiches et sur les réseaux sociaux. En effet nous affichons à la boutique de solidarité : où ils se retrouvent pour la toilette et le petit déjeuner, mais aussi à notre association : où ils viennent prendre des vêtements.

#### A.4. Résultats chiffrés de l'activité

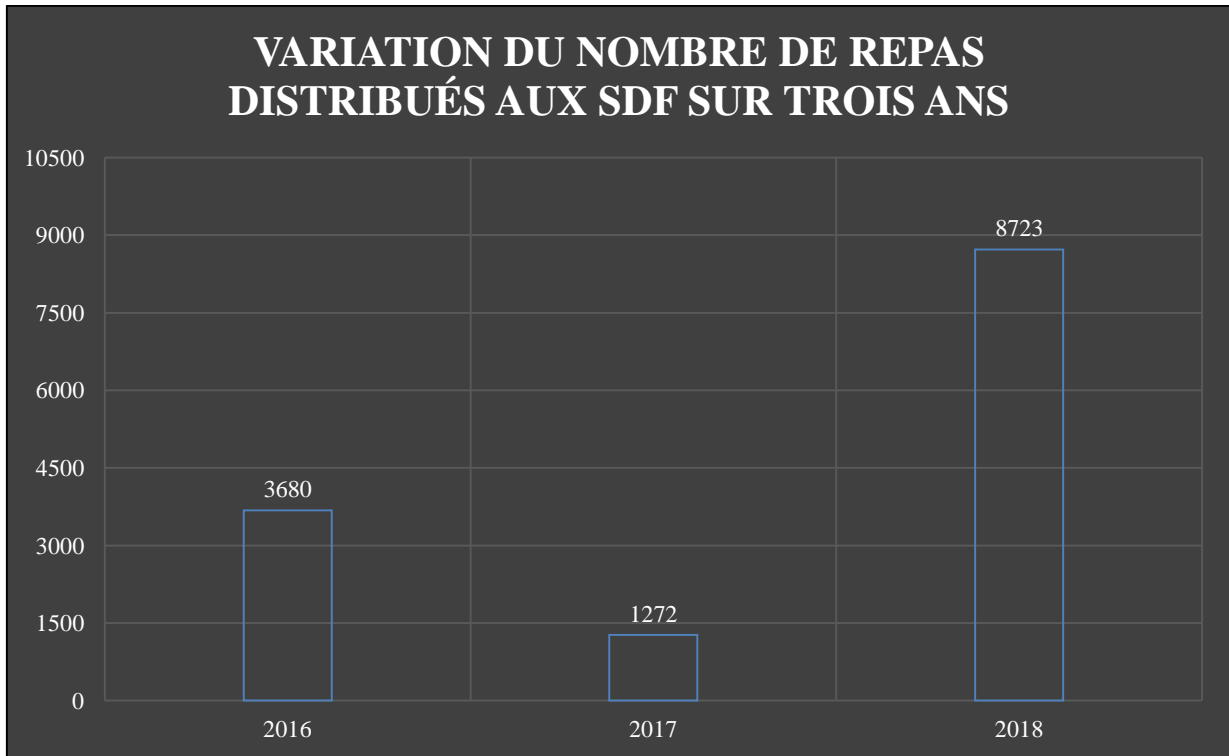


5200 colis alimentaires ont été distribués en 2018, soit une hausse de 1943 colis par rapport à 2017 (+**59.6%**) et 3941 colis en plus par rapport à 2016 (+**313%**). Ces chiffres sont représentatifs de la précarité et montre l'importance de cette action

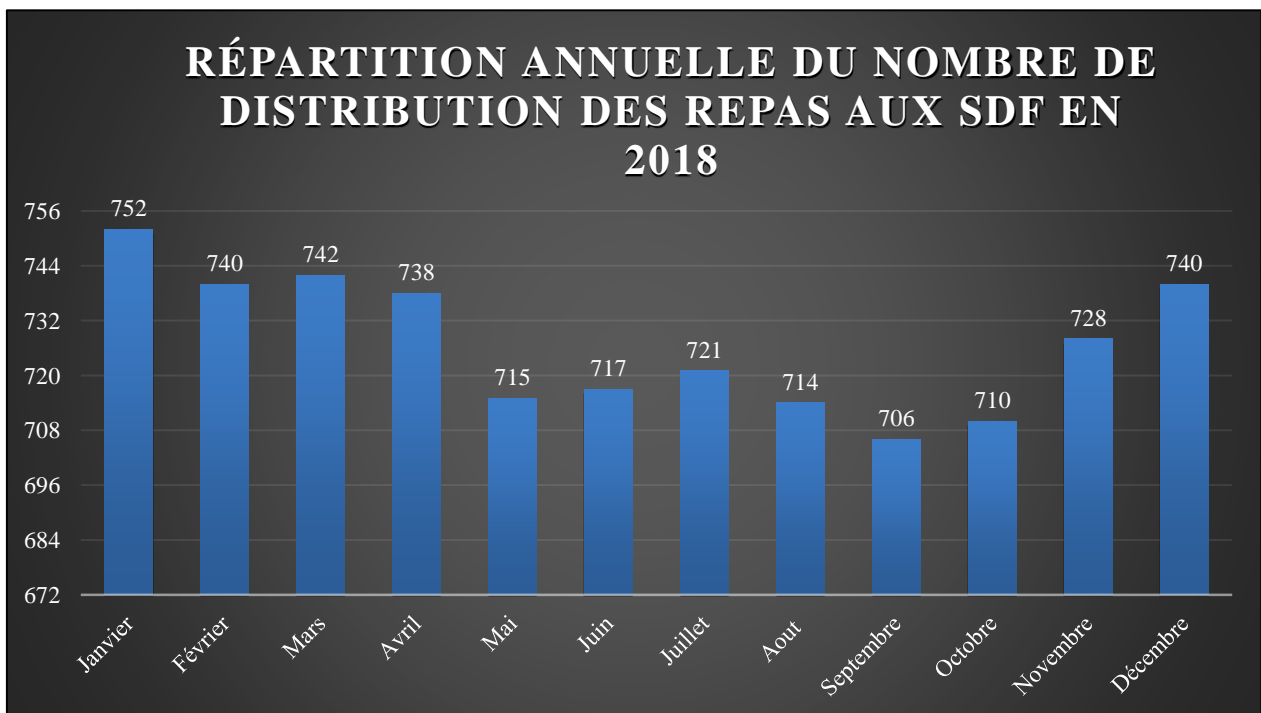




Sur les 5714 bénéficiaires à l'aide alimentaire, il y a 4206 personnes qui ont moins de 25 ans et près de 30% des bénéficiaires ont moins de 14 ans.



Le nombre de repas distribués aux SDF est de 8723 en 2018. Ce qui constitue une très forte augmentation par rapport aux deux années précédentes : 7454 repas de plus qu'en 2017 soit **une hausse de 585%** et 5043 de plus qu'en 2016 soit **une hausse de 137%**.



Le nombre de repas distribués aux SDF a significativement augmenté, nous distribuons en moyenne 727 repas par mois. Avec un nombre minimal de 706 repas distribués au mois de Septembre.

## ***B. L'aide vestimentaire***

C'est l'une des activités phare de l'association. Ces vêtements viennent de la population qui nous les donne et qui sont par la suite triés et rangés.

Nous les redonnons aux personnes dans le besoin, c'est ainsi que s'organise le relais de la solidarité.

### ***B.1. Le public concerné***

Nous n'avons pas catégorisé un public en particulier, toutes personnes désireuses de bénéficier de nos vêtements peuvent le faire.

Cependant, dans les faits, nous avons constaté que le vestiaire n'est fréquenté que par des personnes dans une situation de précarité.

### ***B.2. L'objectif de l'activité***

L'objectif est de récupérer les vêtements que les gens ne portent plus et par la suite les donner à toutes les personnes désireuses. Ce relais de la solidarité aide les personnes démunies à s'habiller de façon décente.

### ***B.3. L'organisation de l'activité***

Cette activité a été gérée jusqu'en Juin par une référente Maryse JOHANY puis le relais a été pris par les bénévoles ainsi que les contrats en service civique.

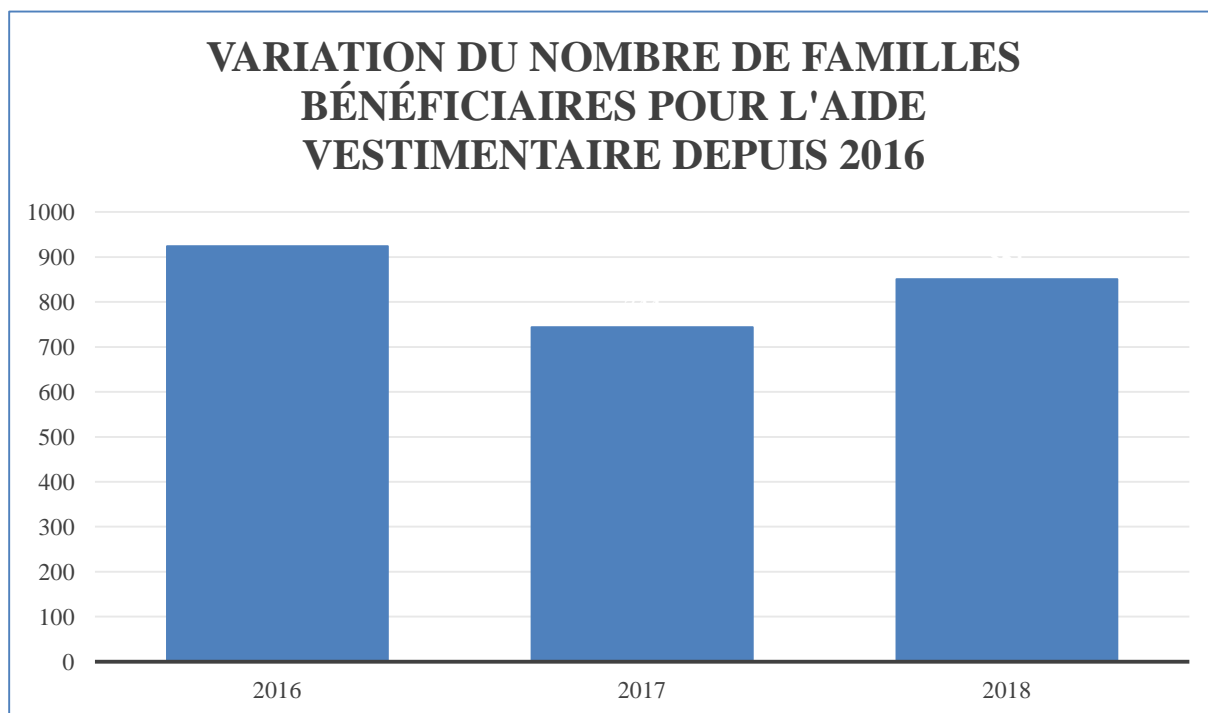
#### **Son rôle :**

1. Accueillir les bénéficiaires
2. Ranger les vêtements
3. Distribuer les vêtements
4. Veiller au bon fonctionnement de l'activité : tenir à jour une fiche permettant la traçabilité du public servi et des vêtements donnés.
5. S'assurer de la propreté du local
6. Aider au fonctionnement des autres activités de l'association

Le vestiaire est ouvert de 8h30 à 12h du lundi au vendredi et fonctionne avec une dizaine de bénévoles selon un planning préalablement défini pour la semaine. Les jeudis la distribution de vêtement est réservée aux hommes, notamment aux sans-abris, ceux sans limitation de fréquence. Aucun justificatif ou pièce d'identité n'est demandé. Au contraire, pour les autres jours, la fréquence est limitée à une fois par mois.

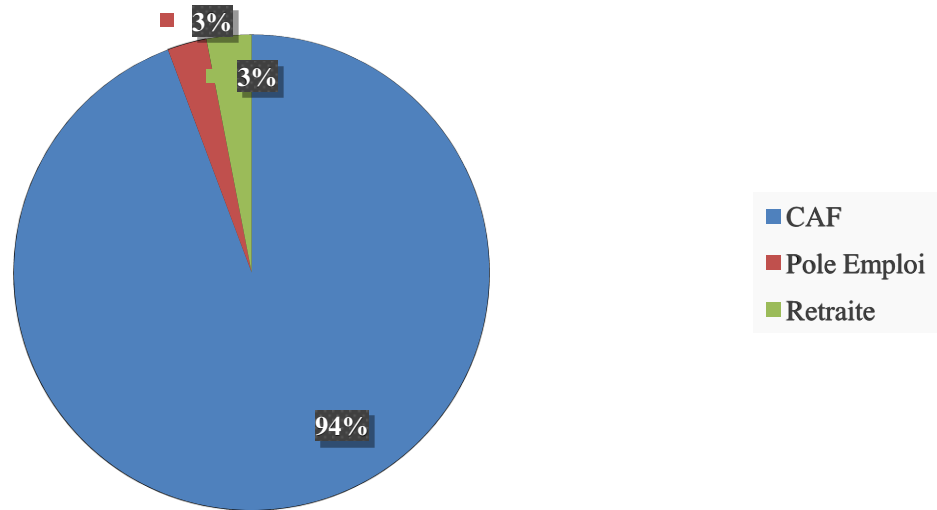
Pour bénéficier des vêtements la première fois, il faudra obligatoirement présenter une pièce d'identité et un justificatif de la CAF datant de moins de trois mois. Le justificatif de la CAF est à renouveler tous les trois mois.

#### *B.4. Résultats chiffrés de l'activité*

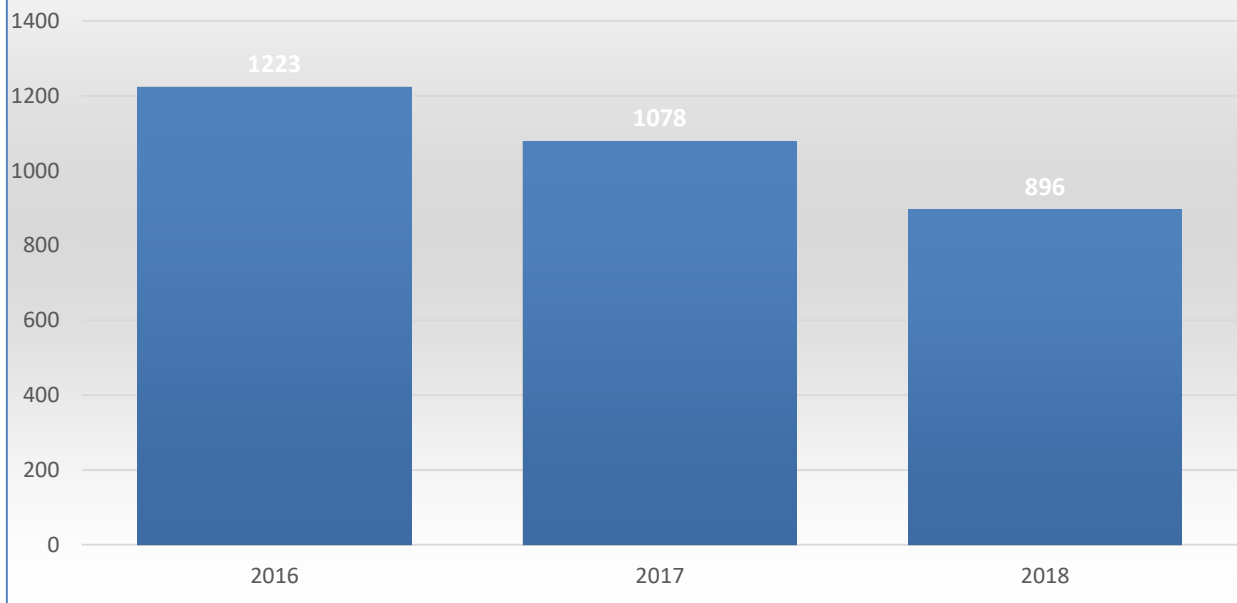


Il y a une augmentation de 107 familles bénéficiaires par rapport à 2017, soit une **augmentation 12.57%**. Ce qui représente toujours une baisse de 73 familles bénéficiaires par rapport à 2016 soit diminution de 7.9 %

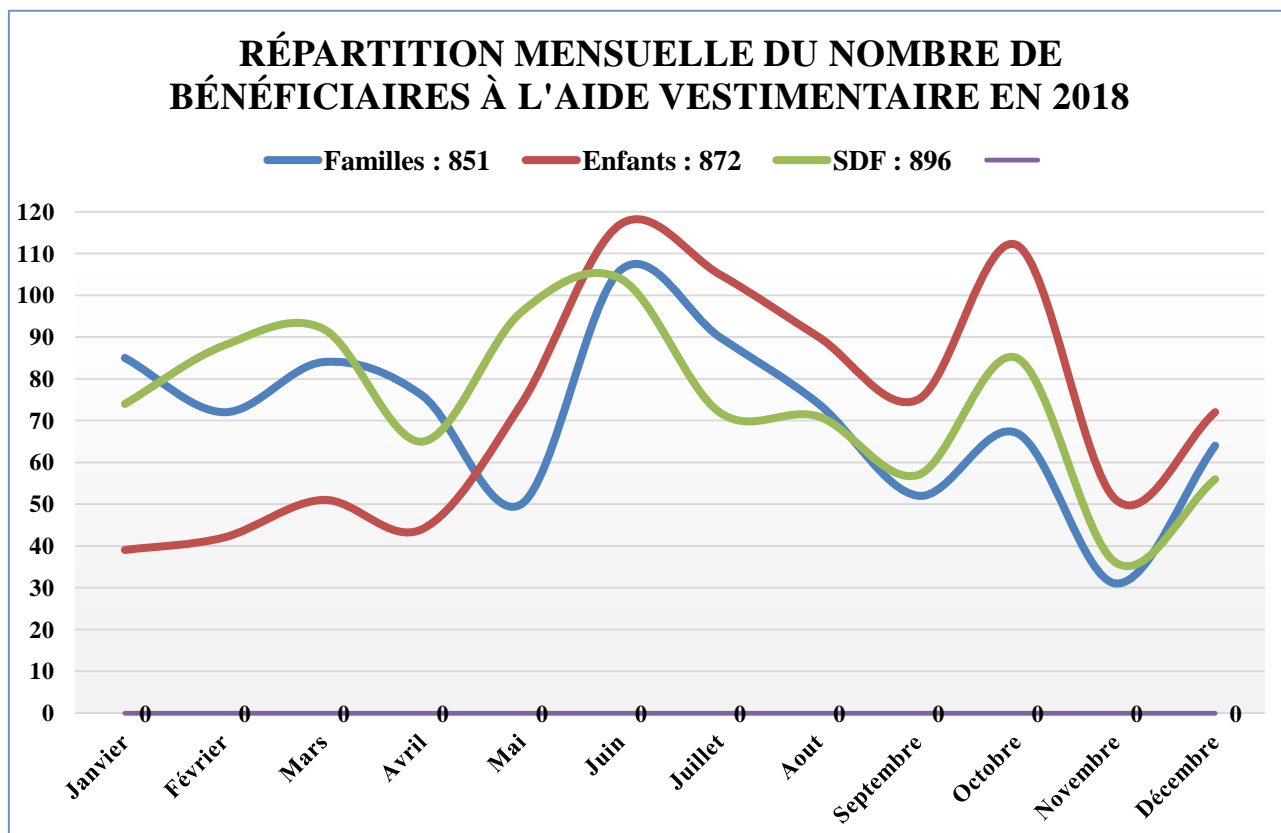
## RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES A L'AIDE VESTIMENTAIRE SELON LEURS PRESTATION EN 2018



## VARIATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES SDF A L'AIDE VESTIMENTAIRE DEPUIS 2016



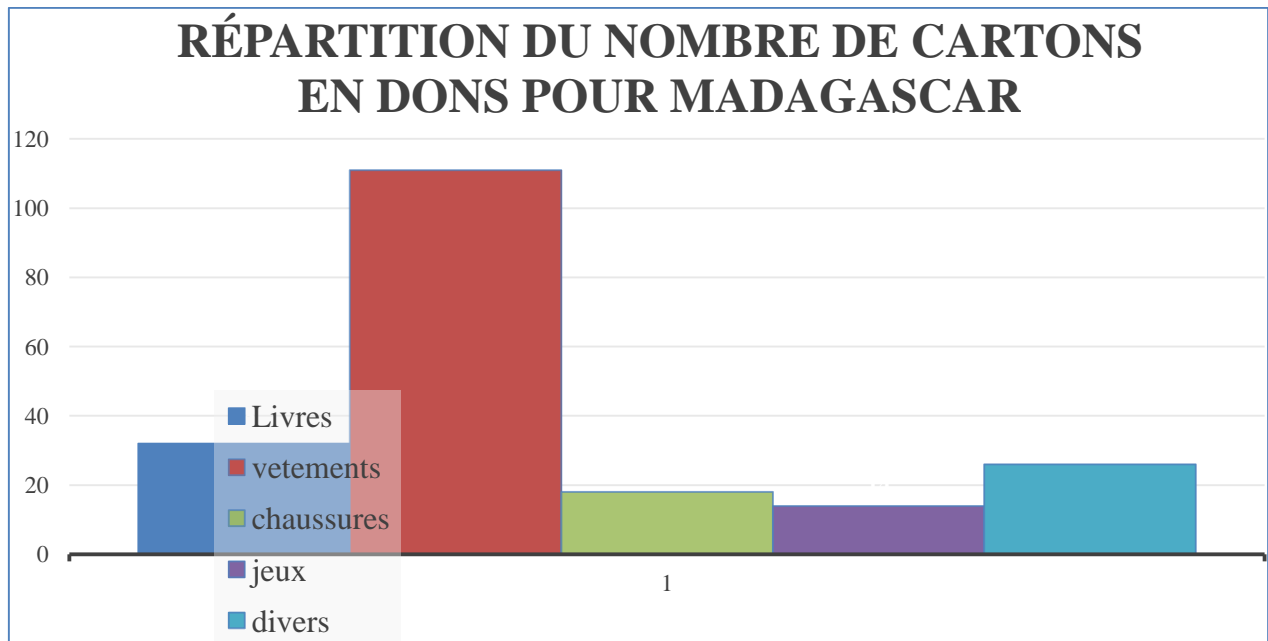
Il y a eu une baisse du nombre de bénéficiaires SDF depuis 2 ans pour l'aide vestimentaire, une diminution de 182 personnes par rapport à 2017 soit -16.88%. Et une diminution de 327 bénéficiaires SDF par rapport à 2016 soit baisse de 26.74%



### *B.5. Aide pour Madagascar*

Notre association donne depuis plusieurs années, des cartons contenant des vêtements, des livres, des chaussures, des jeux et des objets divers pour venir en aide à Madagascar par le biais de l'association AMIS (basée à Diego-Suarez). Nous venons prioritairement en aide à nos bénéficiaires de Saint-Pierre puis nous redistribuons une partie de ces dons à Madagascar. Tout l'acheminement des cartons se fait par l'intermédiaire de l'association AMIS. Les agents sont passés 18 fois au cours de l'année 2018 suite à nos demandes. Ils entreposent les cartons dans un container situé à la ville du Port et assurent la distribution jusqu'à Madagascar.





## Domaine 2. Le partage de savoir

### C. L'atelier informatique

L'atelier informatique a vu le jour en 2010, il est né pour répondre à un besoin grandissant de nos bénéficiaires et plus largement de la population de se former à l'outil informatique.

#### C.1. Le public concerné

Nous accueillons des personnes qui viennent apprendre à lire, et qui par la suite souhaitent se former à l'utilisation de l'outil informatique. L'atelier d'initiation à l'informatique, reste ouvert à toute autre personne qui fait le choix de venir à l'association pour apprendre.

De ce fait, nous acceptons des personnes sans emplois, des retraités ou des salariés.

Cette orientation est due au fait que l'informatique est présente partout aujourd'hui : au travail, à l'école, dans les aéroports et même au niveau des administrations.

Les personnes doivent s'adapter à cette nouvelle réalité sous peine de souffrir d'un réel handicap.

#### C.2. L'objectif de l'activité

L'atelier informatique, doit permettre aux apprenants de maîtriser ces différents domaines :

- S'approprier l'environnement informatique
- Apprendre à créer, traiter et exploiter des données
- Arriver à s'informer et se documenter sur internet
- Communiquer et échanger

#### C.3. L'organisation de l'activité

1. Accueillir les apprenants
2. Evaluer les élèves
3. Mettre en place un programme de formation
4. Préparer le travail pour les élèves

5. Assurer les cours
6. Assurer la maintenance du matériel informatique
7. Préparer les documents et les supports nécessaires pour chaque manifestation dont participe l'association
8. Préparer des bilans annuel et trimestriel de chaque activité
9. Participer à la vie associative (sortie, repas, aide diverse)
10. Gérer la borne CAF

Les cours de l'atelier informatique sont assurés du lundi au mercredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 ainsi que le jeudi et le vendredi de 9h00 à 11h00. Les jeudis après-midi, un bénévole (Vishnu) assure les cours de 13h00 à 16h00.

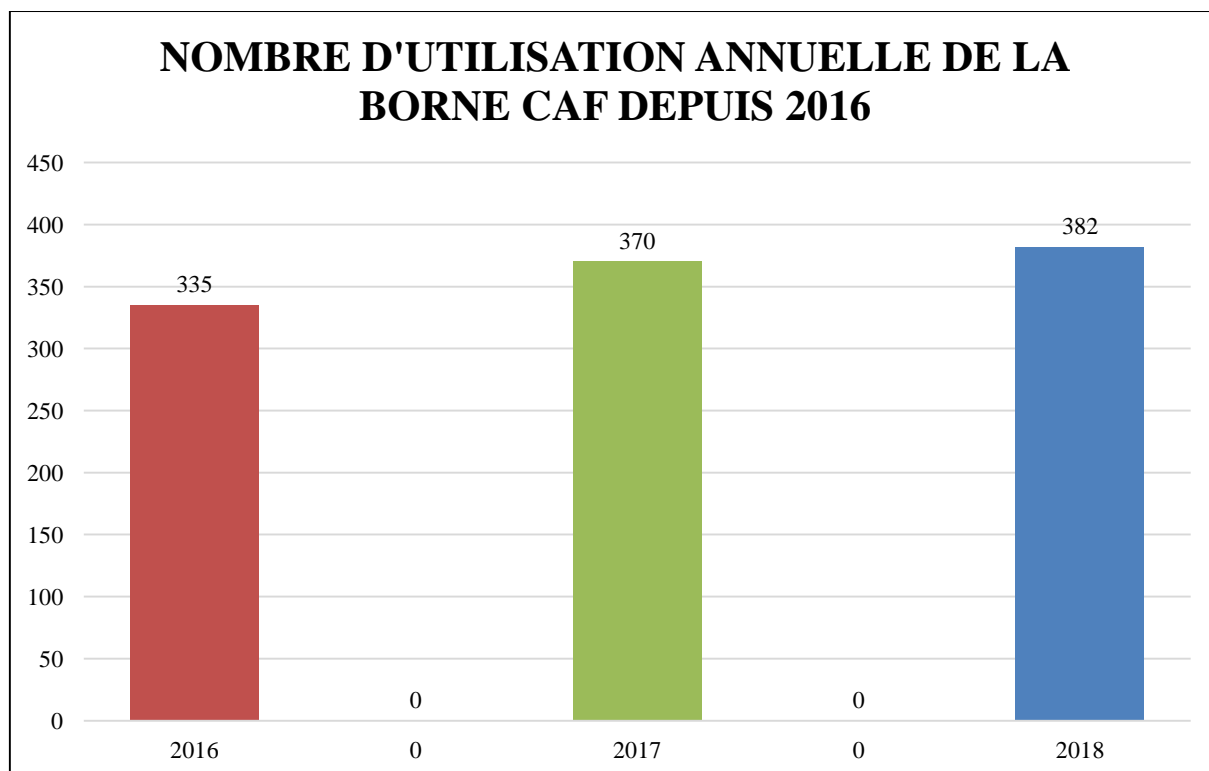
Pour bénéficier des cours il faut en premier lieu adhérer à l'association, et ensuite venir s'inscrire à l'atelier.

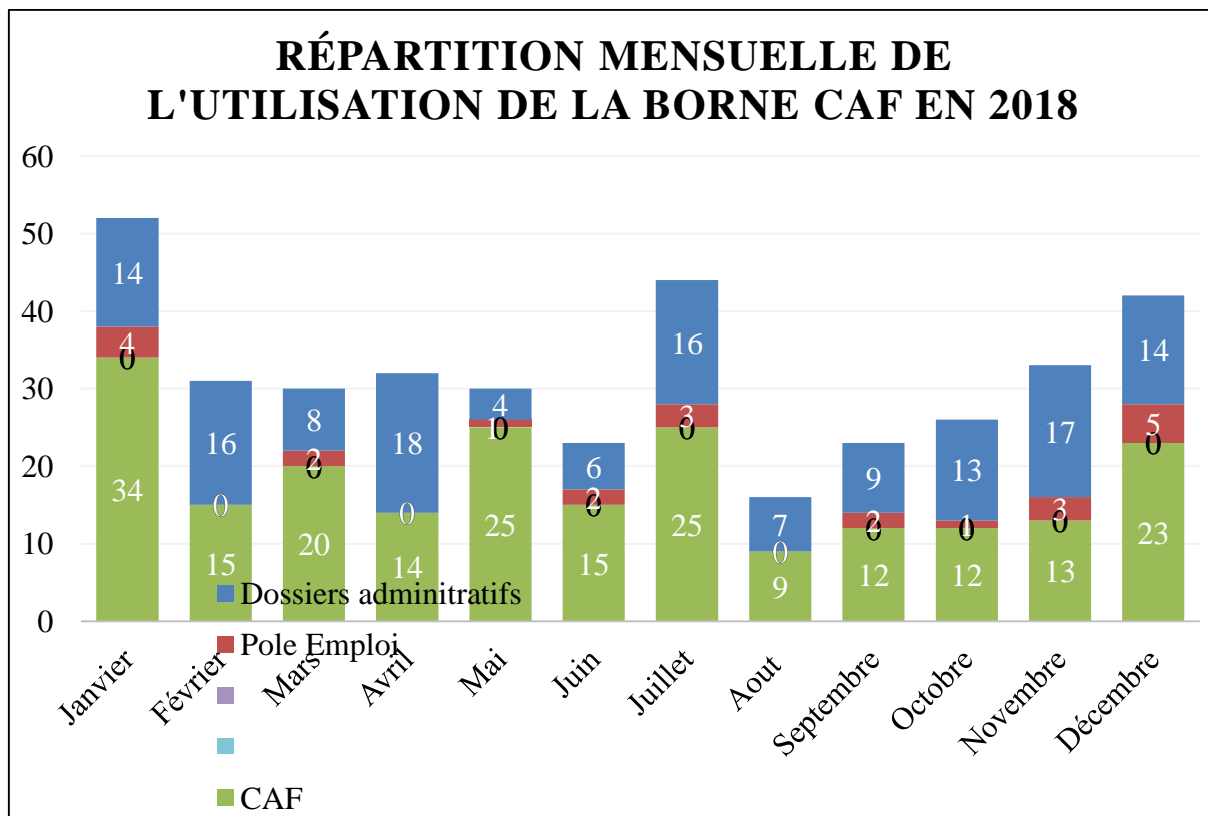
Les horaires des apprenants sont définis en fonction des places disponibles. Nous disposons de sept postes de travail. Il existe plusieurs niveaux parmi les apprenants, ce qui nécessite que pour chaque personne présente, le cours soit individualisé.

#### *C.4. La borne administrative*

Depuis juin 2015, une chartre a été signée entre l'association et la CAF, de façon à mettre à disposition des allocataires : une borne pour imprimer leurs documents.

Ils peuvent se présenter à n'importe quel moment. Notre travail est de les aider et les accompagner pour l'impression de ces documents.

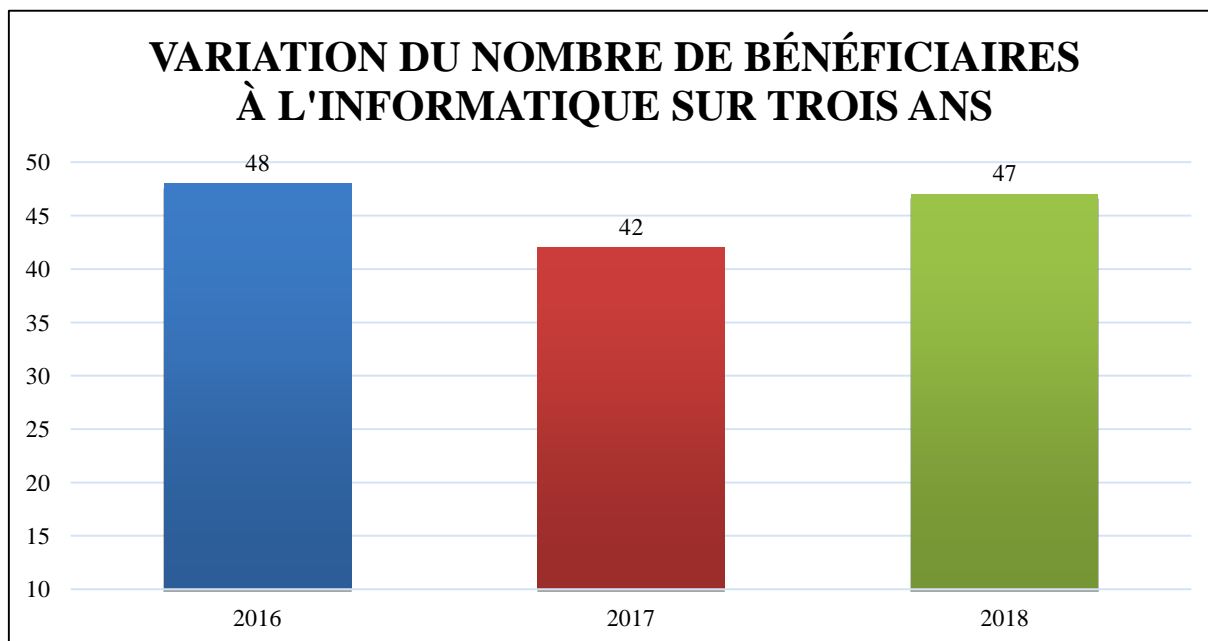




En 2018 la borne administrative a été utilisée 382 fois :

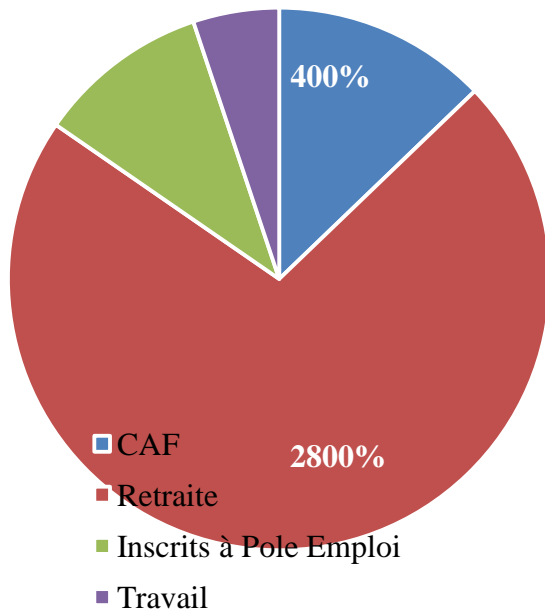
Soit une **hausse de 14.02%** de l'utilisation de la borne entre 2016 et 2018. Et en 2018, une légère **augmentation de 3.24%** par rapport à 2017.

#### C.5. Résultats chiffrés de l'activité

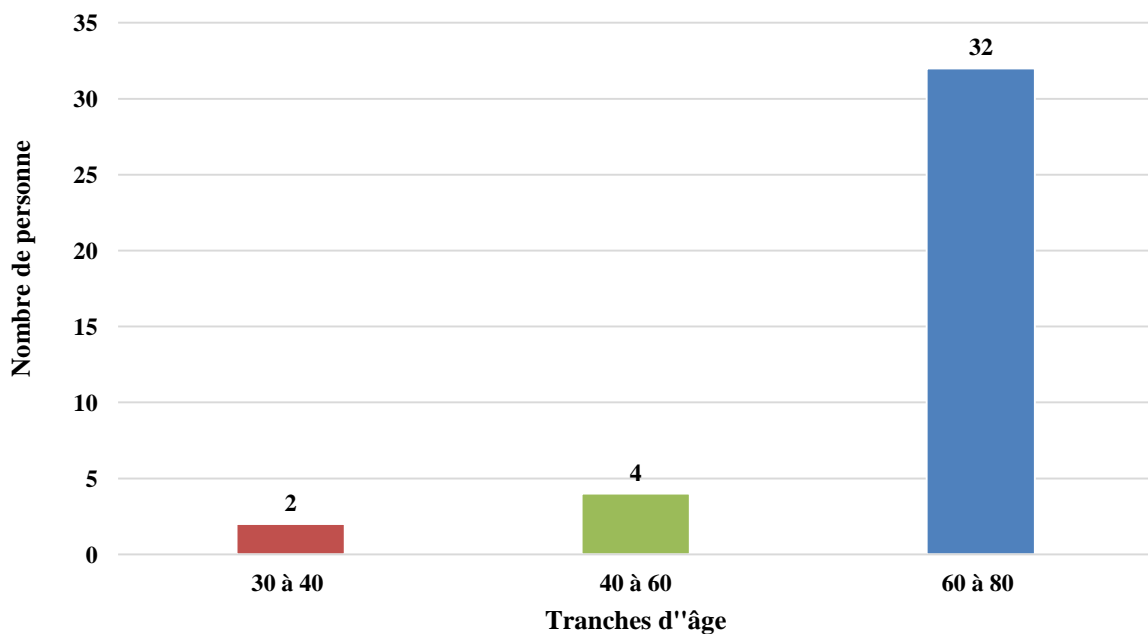


Le nombre de bénéficiaires venant à l'atelier informatique est assez stable depuis 3 ans. Après une baisse de 6 participants en 2017, il y a une hausse de 5 participants cette année

## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS EN FONCTIONS DE LEURS RESSOURCES EN 2018



## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS À L'AIDE INFORMATIQUE PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2018



## *D. L'atelier de lutte contre l'illettrisme*

Nous sommes partis du constat qu'un grand nombre de nos bénéficiaires, dans la plupart des cas, sont des personnes en situation de précarité et qui connaissaient des difficultés de lecture et d'écriture. C'est pour lutter contre cette situation qu'en 2009 l'atelier a vu le jour.

### *D.1. Le public concerné*

- ❖ Les personnes isolées ou dont les enfants ont quitté le foyer familial
- ❖ Les personnes en recherche d'emploi
- ❖ Les retraités
- ❖ Les nouveaux arrivants, dont certains viennent du bassin Océan Indien et d'autres, de nationalités différentes.

### *D.2. L'objectif de l'activité*

L'atelier de lutte contre l'illettrisme a plusieurs objectifs :

- Redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- Renforcer la confiance en soi en prenant conscience qu'apprendre est possible en revalorisant sa propre image
- Faciliter l'accès aux droits et aux devoirs.

### *D.3. L'organisation de l'activité*

L'activité est gérée par une référente. Elle encadre 13 bénévoles pour un total de 52 apprenants. Le poste de référent de l'atelier a été vacant d'avril à novembre 2018.

Tout au long de l'année, l'effectif d'intervenants, composé de la référente et des bénévoles, a été renforcé par des Volontaires de service Civique.

#### **Rôle de la référente :**

1. Evaluer le niveau des apprenants
2. Classer les apprenants par groupe de niveaux homogènes
3. Gérer avec les bénévoles de cet atelier, les cours et les différentes missions
4. Préparer les cours
5. Jouer le rôle d'intermédiaire avec les différents organismes
6. Tenir à jour la traçabilité de l'atelier de lutte contre l'illettrisme

#### **L'activité se déroule :**

- Lundi au vendredi de 9 h00-11h00
- Lundi au jeudi 14h00 16h00
- Mardi et jeudi 16h00 18h00

Pour intégrer l'atelier, il y a deux conditions à remplir : adhérer préalablement à l'association et être assidu aux cours.

Par la suite, l'apprenant va faire l'objet d'un test qui permettra d'évaluer ses acquis afin de lui proposer un apprentissage adapté. Les résultats permettront de personnaliser la formation en fonction du diagnostic réalisé et des objectifs de chaque bénéficiaire.

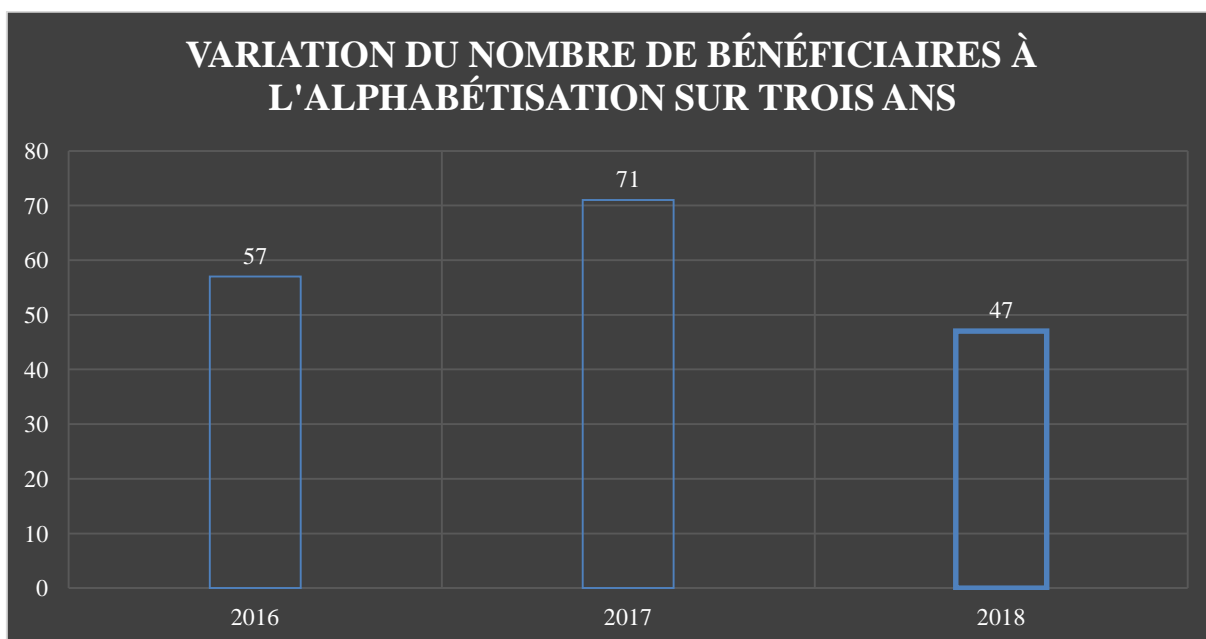
### **Différents ateliers sont donc mis en place :**

Atelier d'alphabétisation destiné aux personnes ne sachant ni lire et ni écrire, pour leur permettre de travailler, de se repérer dans l'espace et dans le temps.

Atelier de Français Langue Etrangère (FLE) qui s'adresse aux personnes d'origine étrangère instruites dans leur langue maternelle, pour leur permettre d'acquérir une aisance à l'oral comme à l'écrit et d'apprendre les codes sociaux pour mieux s'adapter à la vie sur le territoire français.

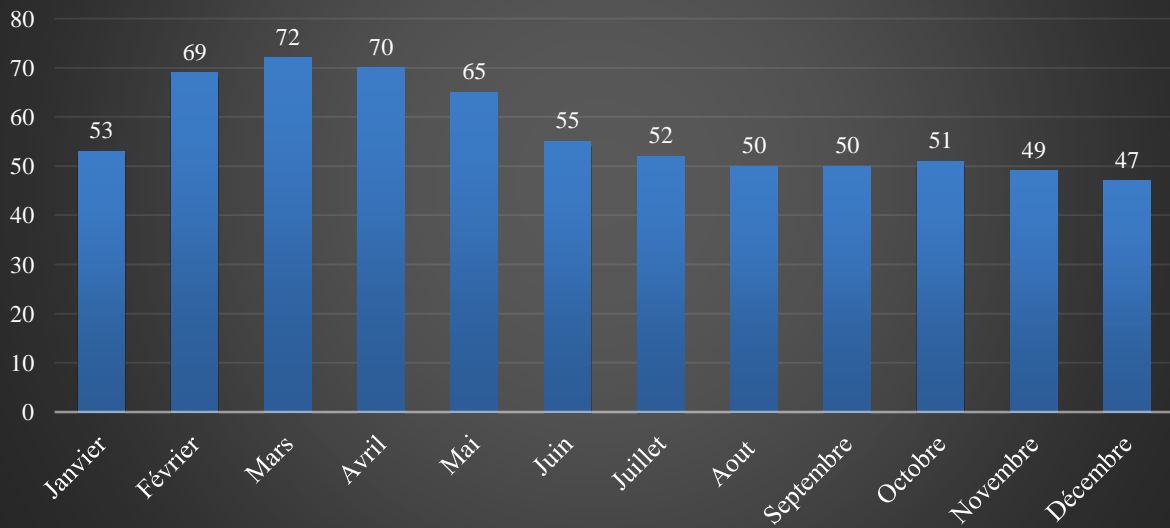
Atelier d'illettrisme destiné aux personnes dont la langue maternelle est le français et qui ont été scolarisés mais qui ont désappris ou pas acquis les connaissances de base.

### *D.4. Résultats chiffrés de l'activité*

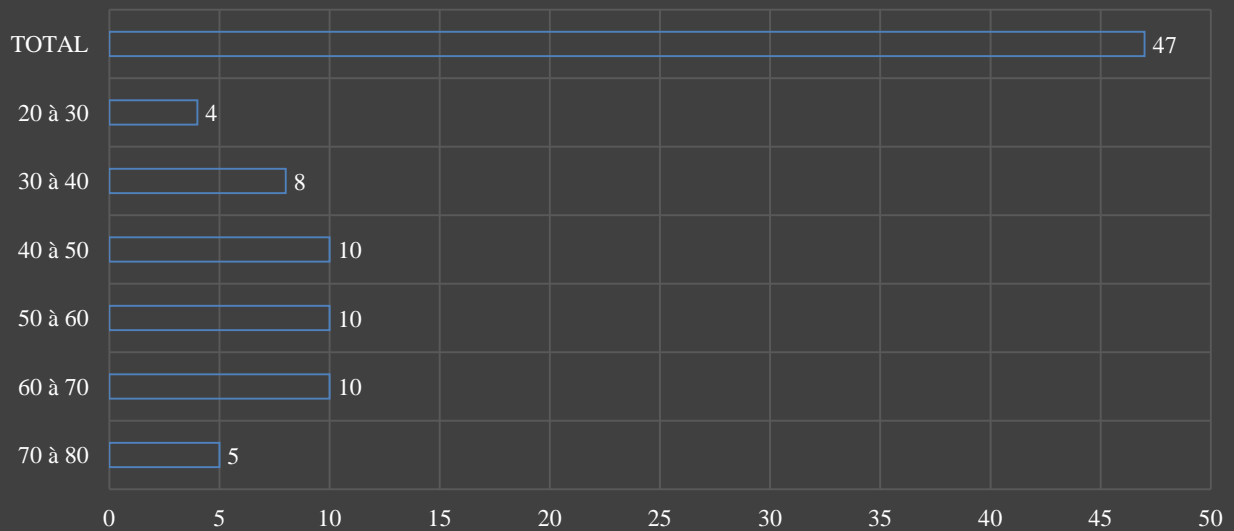


Après une évolution de 24% en 2017 du nombre de bénéficiaires pour l'atelier de lutte contre l'illettrisme, il y a eu une baisse en 2018 par rapport à 2017 de 33% des fréquentations à l'atelier d'alphabétisation.

## DÉTAIL MENSUELLE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS À L'ATELIER ALPHABÉTISATION

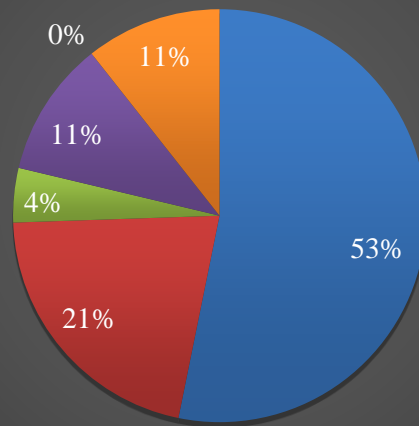


## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON LEUR TRANCHE D'ÂGE



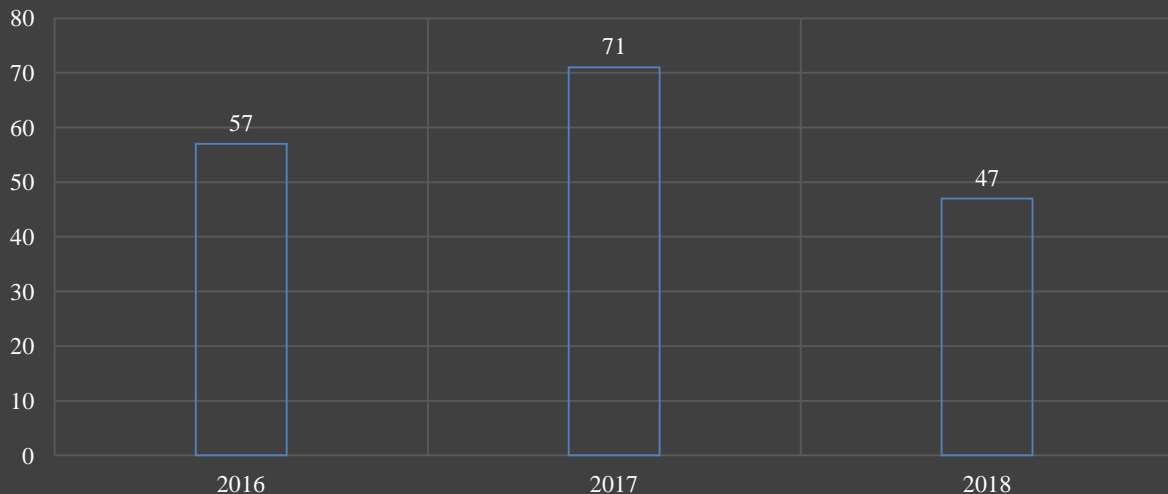
Cet atelier a été mis en place en parti pour les personnes âgées, 75% de nos bénéficiaires ont plus de 40 ans.

## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS EN FONCTION DE LEURS RESSOURCES



■ CAF ■ Retraite ■ Chomage ■ Travail ■ Sans ressources

## VARIATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES À L'ALPHABÉTISATION SUR TROIS ANS



### *D.5 Les évènements marquants*

- Journée Label dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme organisée par l'ANLCI – mardi 11 septembre 2018,
- Participation de l'ASST au séminaire sur l'illettrisme organisé le vendredi 27 avril 2018 par la Mairie de Saint-Pierre,



- Participation de l'ASST au Plan de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme (PPLI) en qualité de signataire, aux côtés d'instances politiques et administratives (Mairie, Préfecture, Région, Département, Mission Locale, Pôle Emploi, CCAS) d'associations, d'organismes de formation :
  - Signature officielle le mardi 11 septembre 2018,
  - ASST représentée par son Vice-président
- Atelier à la Librairie Autrement : jeudi 13 septembre 2018 ; 14 h à 16 h 30
  - Préparation :
- Réunion le 21-08-2018 du Directeur de la Librairie avec le Vice-président de l'ASST et Sandrine Ramin,
- Le 13-09-2018 → mise à disposition d'un espace dédié au milieu de la librairie
  - Déroulement :

Mise à disposition d'une quinzaine de livres adaptés

- Participation de 3 intervenants avec leurs groupes d'apprenants, soit 13 personnes de l'ASST
  - Le matin : installation des panneaux d'information dans le but de faire connaître l'ASST aux clients de la librairie
- Séances de découverte à la Médiathèque de Saint-Pierre
- Le 05 octobre 2018 : participation d'un groupe d'apprenants au Salon du Livre et de la Jeunesse de l'Océan Indien au Parc. Cette sortie a été possible grâce au partenariat mis en place avec l'association Fée Mazine de Pierrefonds. Chaque participant a bénéficié d'un bon d'achat de 40 € à utiliser pour l'achat de livres sur site.

## Domaine 3. Les activités de divertissement

### E. Les activités ludiques

Ces activités ont été mises en place en 2013 pour répondre à un besoin de divertissement de notre public.

#### *E.1. Le public concerné*

- Les apprenants de l'association (illettrisme, informatique)
- Les bénéficiaires de l'association (personnes venant chercher un colis alimentaire, des vêtements, ou autres renseignements à l'accueil)
- Les séniors (des environs et aussi des résidents de foyers)

#### *E.2. L'objectif de l'activité*

L'idée est de pouvoir offrir un moment de détente aux apprenants. Ceci, dans le but de casser l'atmosphère studieuse qui règne dans les cours tout au long de la semaine.

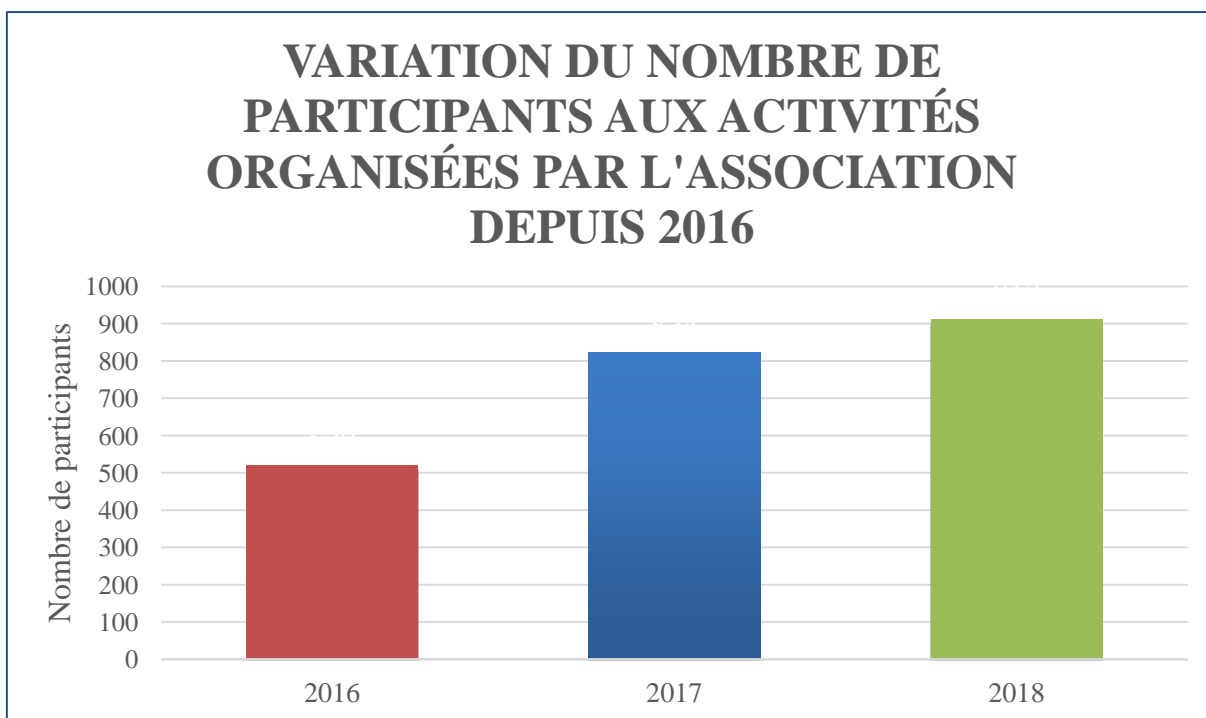
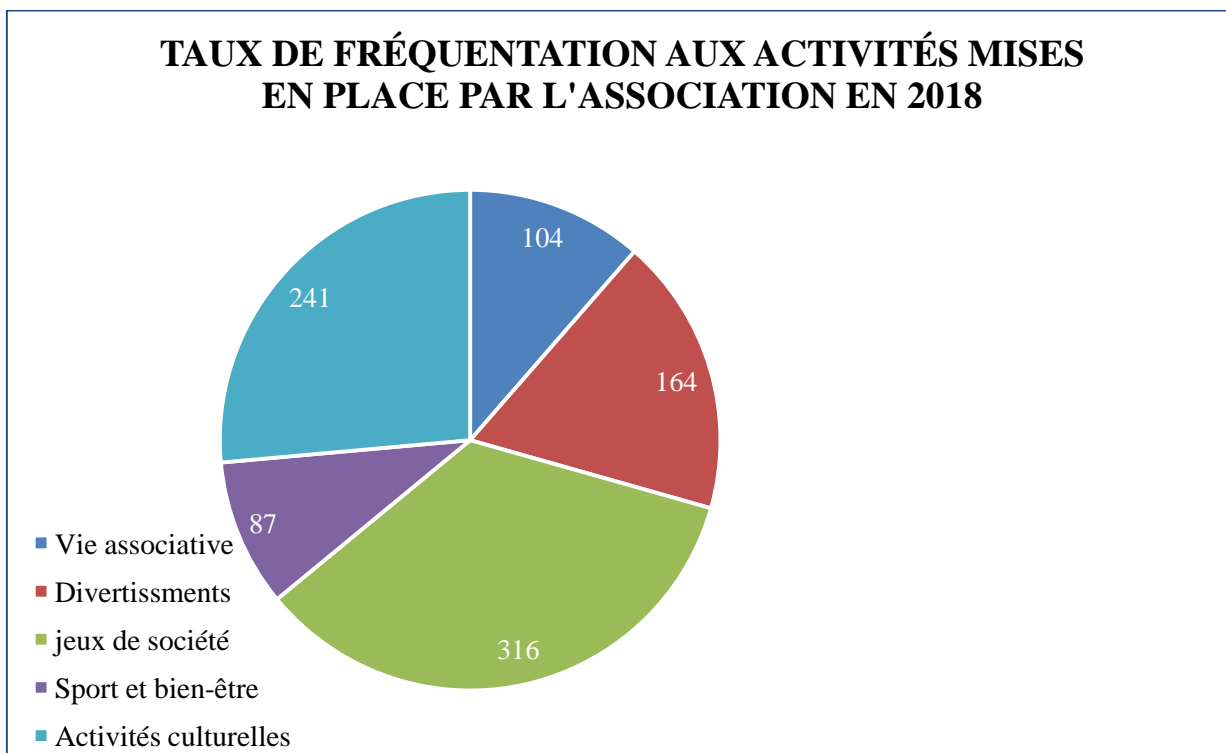
#### *E.3. L'organisation de l'activité*

Nos intervenants sont des personnes qui souhaitent donner de leur temps libre et partager leur savoir.

Nous nous tournons également vers d'autres associations et organismes pour le partage de certaines activités.

#### *E.4. Résultats chiffrés de l'activité*

Pour l'année 2018, nous vous présentons un tableau des chiffres de l'activité :



Depuis 3 ans le nombre de participants aux activités organisées par l'association de fait qu'augmenter, il y a eu une augmentation de 75.5% entre 2016 et 2018. Et une augmentation de 89 participants par rapport à l'année passée

### III. Le rapport financier

Le bureau de l'association Solidarité Sainte-Thérèse de Saint-Pierre est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2018 conformément aux dispositions de nos statuts.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2018.

Nous bénéficions de l'apport technique du cabinet d'expertise comptable de M. Daniel CHEUNG pour la tenue officielle de notre comptabilité.

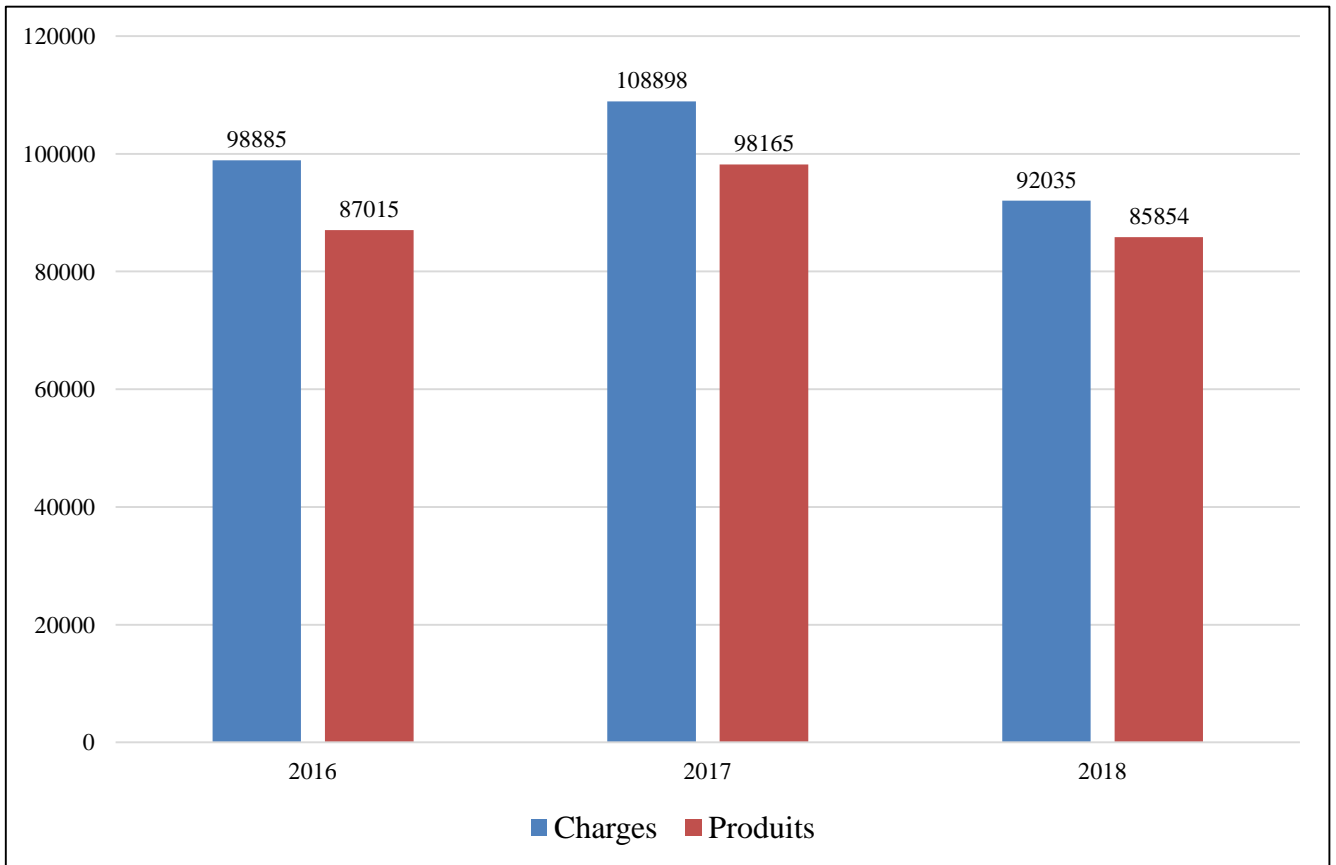
Le bilan financier de l'année 2018 évoque successivement :

- ❖ Le rapport de gestion
- ❖ La situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2018
- ❖ Un aperçu de l'origine des ressources ainsi que des emplois de l'association

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

#### F. Rapport de gestion

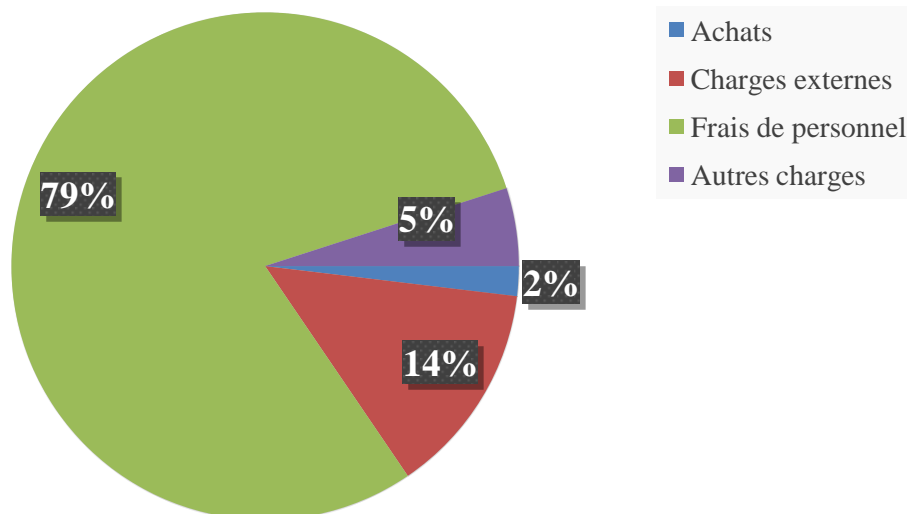
<i>Années</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>
<b>Montant des recettes</b>	<b>87 015</b>	<b>98 165</b>	<b>85 854</b>
<b>Montant des dépenses</b>	<b>98 885</b>	<b>108 898</b>	<b>92 035</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11 870</b>	<b>-10 733</b>	<b>-6 181</b>



On constate au cours de ces trois dernières années que les charges de l'association demeurent supérieures au montant des recettes, ce qui concourt à un résultat déficitaire. Il est à noter que si 2016 a été une année difficile, le résultat d'exploitation négatif, qui représentait 14% du montant total des recettes, a connu une forte amélioration. Il ne représente plus que 7% en 2018.

En 2018 les charges de l'association s'élèvent à un montant de 92 035 €. Les dépenses en frais de personnel, salaires et charges sociales, (73 208 €) demeurent le poste le plus important, soit 80% du total des charges.

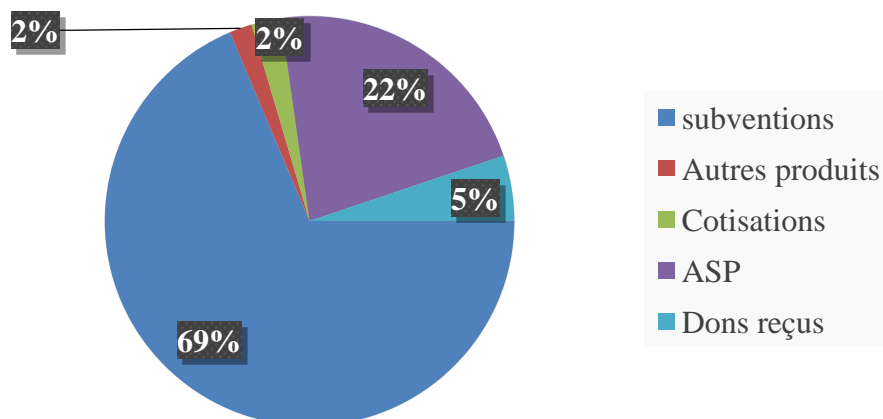
## LES CHARGES



En 2018 les charges de l'association s'élèvent à un montant de 92 035 €. Les dépenses en frais de personnel, salaires et charges sociales, (73 208 €) demeurent le poste le plus important, soit 80% du total des charges.

Dans le cadre d'une association « de services », qui ne produit pas de biens matériels ou de marchandises, l'essentiel des dépenses résulte du coût du travail salarié. L'ASST ne fait pas exception à la règle. Aussi, isoler les salaires et les charges afférentes est intéressant tout au long de l'année pour avoir une information immédiate sur le coût du travail salarié. En 2018, le montant des frais de personnel a toutefois légèrement diminué de 7% par rapport à l'année précédente cette baisse s'explique par des renouvellements des contrats différés.

## LES PRODUITS



Ils sont constitués essentiellement par les subventions reçues et les contributions de l'ASP (agence de service et de paiement pour les emplois aidés) qui représentent ensemble 81% du total des ressources de l'association. Il est à noter à cet égard l'importance vitale de la

participation de la commune de Saint-Pierre auprès de notre structure. Elle intervient ainsi à un double niveau, la prise en charge des résiduels des contrats aidés de notre personnel et une aide pour le budget de fonctionnement de l'association.

Nous pensons qu'il y a lieu à ce niveau de revoir et de diversifier nos sources de financement dans un souci réel de viabilité et d'indépendance car un simple retard ou incident de paiement de la part d'un de nos principaux partenaires financiers a des conséquences graves. La marge de manœuvre à la disposition de l'association a tendance à se restreindre. Les fonds propres générés au cours des années précédentes ne pourront plus à terme d'assurer l'autofinancement de l'association.

### *F.1. Résultat net comptable*

Le résultat comptable de l'exercice 2018 correspond à un déficit de 6 181€. Cela s'explique d'une part par le retard dans le versement des subventions dues par la commune et autres finasseurs et d'autre part par la baisse des ventes à lors des diverses manifestations organisées par l'association. Il est indéniable que cette situation ne saurait perdurer sans mettre en péril la vie même de l'association. Des actions sont à entreprendre pour retrouver un équilibre stable à court et moyen terme avec pour objectif la pérennité de la structure.

L'association est tributaire des délais entre la décision d'attribution des subventions et leur versement effectif sur ses comptes. Il existe un réel décalage qui ne fait que s'amplifier d'année en année entre les prévisions faites, la prise en compte des demandes de l'association et leur réalisation.

Il nous appartient donc de veiller à ce que ces concours financiers soient toujours réalisés dans un contexte de prudence et de régularité.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants.

### *F.2. Compte de résultat*

***Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées et des produits réalisés.***

<b>CHARGES</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits de l'exploitation</b>		
Achats de marchandises variation de stock	380	4295	Produits de l'activité	1527	2354
Achats de matières premières	1367	1579			
Services externes			Subventions	77888	89624
Autres services externes	11505	10572			
Impôts et taxes	1006	385	Cotisations	2001	1953
Salaires	65055	75413	Collectes, dons reçus...	4438	4234
Charges sur salaires	8149	9440			
Dotations aux amortissements	4573	6736			
Autres charges de gestion		479			
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>92035</b>	<b>108899</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>85854</b>	<b>98165</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6181</b>	<b>-10734</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>		
<b>Contributions volontaires en nature</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	13900	4100	Bénévolat	25200	25300
Mise à disposition de biens et services	16800	27000	Prestations en nature	16800	16900
Bénévolat	25200	25 300	Dons en nature	13900	14200
<b>TOTAL</b>	<b>141754</b>	<b>154565</b>	<b>TOTAL</b>	<b>141754</b>	<b>154565</b>

### ***F.3. Les contributions en nature***

- **LE BENEVOLAT : 25 200 €**

Nous avons chiffré les contributions du « bénévolat » à hauteur de 25 200 euros correspondant à l'activité permanente d'une vingtaine de bénévoles. Cependant, il y a lieu de noter qu'il s'agit d'une évaluation forfaitaire. En effet, les alliés et militants de l'association Solidarité Sainte-Thérèse sont principalement engagés dans leur travail, quartier, famille, réseaux sociaux, etc. Cet engagement citoyen n'est pas réductible à un nombre d'heures passées dans une action : c'est l'engagement quotidien de toute une partie de leur vie, professionnelle ou citoyenne. Ce sont donc près de 40 membres actifs qui se mobilisent pour refuser la pauvreté et l'exclusion.

Parallèlement, en solidarité avec les populations qu'ils rencontrent, les salariés permanents de l'association, quels que soient leurs missions et leurs niveaux de responsabilité, ont fait le choix d'un mode de travail participatif. Ceci les conduit à vivre volontairement la vie de l'association, souvent en dehors de leur horaire habituel de travail. Sous leur "tablier" de salarié il y a toujours celui du bénévole. C'est une contribution irremplaçable à l'action de l'association.

- **DONS EN NATURE : 13 900 €**

Il s'agit ici des marchandises fournis gracieusement par les particuliers et dont la valeur a été estimée à leur coût d'achat.

- **MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS : 16 800 €**

Il s'agit du local de l'association, inscrit au patrimoine de la commune de Saint-Pierre pour sa valeur locative. Il est important de souligner que ces sommes ne sont que des estimations approximatives et sont indiquées ici à titre indicatif, dans le but de tenter de rendre compte de l'activité non monétisée au sein de l'association.

**Saint-Pierre le 2 Février 2019**

**LE PRESIDENT**

**Alain HOARAU  
HERZBERG**

**LE TRESORIER**

**Francine**



## IV. La prise en charge des stagiaires

## V. Les projets de l'association pour 2019

### A. Les projets par activités

#### ❖ L'aide alimentaire

- Trouver en collaboration avec les services de la mairie un local de stockage qui répond aux normes en matière de réglementation, d'hygiène et de sécurité
- S'inscrire dans le projet mis en place par la mairie dans le cadre de l'organisation de l'aide alimentaire sur la commune de Saint-Pierre
- Participation à la collecte nationale de la BAM
- Mettre en place un conseiller en économie sociale familiale

#### ❖ L'aide informatique

- Mettre en place un projet d'initiation informatique en respectant les niveaux des apprenants.
- Veiller à ce que tous les apprenants puissent intégrer l'outil informatique pour remplir les démarches demandées par les diverses administrations
- Assurer une formation individuelle à la demande
- Bien tenir compte des situations personnelles des apprenants dès l'inscription
- Continuer à comptabiliser les personnes qui viennent pour utiliser la borne mise à la disposition des bénéficiaires pour imprimer des documents

#### ❖ L'atelier de lutte contre l'illettrisme

- Préparer une journée à thème pour le label dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme

#### ❖ Les autres projets de l'association

- Activités ludiques, de bien être, voire de pause dont nos bénéficiaires ont besoin après l'effort d'apprentissage. Ces activités dites senior peuvent, selon le thème, être ouvert à toute personne pouvant apporter un plus à l'association
- Les activités organisées avec nos partenaires :

- Pôle handicap ville et handicap
- Handimusique
- Handinautique
  
- Les activités organisées par l'association :
  - Fête des mères
  - Défilé du 14 juillet
  - Journée pour le label de lutte contre l'illettrisme
  - Fête de l'association
  - Tournoi de dominos
  - Téléthon
  - Noël des enfants des bénéficiaires
  - Repas festif des sans-abris
  - Organisation de sorties pour les bénéficiaires

## **VI. Les activités quotidiennes de l'association**

- **Accueil du public** : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
  
- **Colis alimentaire** : de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h
  
- **Repas au plus démunis** : les mardis et les jeudis midi
  
- **Activité vestiaire** : de 8h30 à 12h
  
- **Activité informatique** : du lundi au mercredi de 9h à 11h et de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h et de 13h à 16h
  
- **Activité illettrisme** : du lundi au vendredi de 9h à 11h, du lundi au jeudi de 14h à 16h et le mardi et jeudi en cours du soir de 16h à 18h.
  
- **Activité séniors** : tous les vendredis selon le thème défini par avance

## VII. Procès-verbal de l'association

Procès-verbal de l'assemblée générale du 02 février 2019

L'an deux mille dix-huit, le 02 février à neuf heures, les membres de l'association Solidarité Sainte Thérèse de Saint-Pierre, se sont réunis à Saint-Pierre, 69 rue Désiré Barquisseau, sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M. HOARAU Alain en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par lui-même par procuration du secrétaire M. Eddy DELCOURT.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activités de l'année 2018
- Présentation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2018
- Questions diverses

M. Alain HOARAU donne ensuite lecture du rapport moral de la présidence de l'année 2018  
**(Rapport joint au présent PV.)**

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Mme Francine Herzberg, la trésorière de l'association présente le rapport financier pour l'exercice 2018

**(Rapport joint au présent PV).**

Le rapport tel qu'il a été présenté est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à Saint-Pierre le 02 février 2019

**Le Président**

**Alain HOARAU**